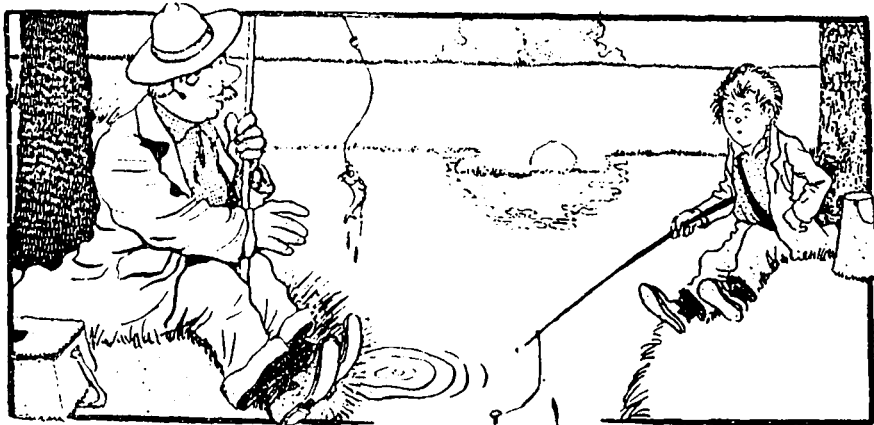


CHANGEMENT D'OPINION



M. Gatien. — Pauvre petit garçon... voilà une heure qu'il est là sans rien prendre...

CARTHAGE

Dans le sillon léger tracé par la charrue
Se dresse un chapiteau qui s'était caché là.
Et parmi les saufsains, les trèfles et la rue
S'éparpille un trésor que le soc ébranla !

Intaille dédiée à Minerve Palla
Monnaie où se burine une déesse nue,
Médaille à l'effigie effacée et menue
Pièces d'or d'Hudrien et de Caracalla !

Dans le soir qui se penche avec ses ailes roses
Le laboureur couché vers ces antiques choses
Les contemple pensif ignorant leur beauté !

Mais sous ses doigts noueux bruns par la poussière
Ces témoins de jadis, tout vibrants de lumière,
Semblent avoir en eux le "Geste" et la "Clarté" !

AUGUSTIN DE VIALAR.

Une Exécution Capitale Burlesque

Une exécution capitale burlesque ! — N'est-ce pas ce que la rhétorique appelle une *antinomie*, c'est-à-dire l'association de deux termes qui se contredisent ? Il est certain — et le répéter est presque une *lapalissade* — que le spectacle d'une exécution capitale n'a rien de particulièrement comique ; et cependant, à la fin du siècle dernier, les habitants d'Amsterdam assistèrent à une représentation de ce genre qui fut assurément la chose la plus drôlatique du monde.

Un certain Peters, condamné à être décapité pour un assassinat suivi de vol, attendait depuis trois mois l'heure de son supplice. A cette époque, en Hollande, les jugements ne recevaient leur exécution que quatre fois par an : cette coutume était évidemment une des dernières traditions de la domination espagnole qui, dans l'application des peines en pays flamand, avait souvent procédé par fournées trimestrielles.

Enfin, des soldats vinrent chercher Peters et le conduisirent à la *chambre des dernières prières*, la chapelle où sont enfermés, aujourd'hui encore en Espagne, les condamnés à la *garote*.

Peters comprit que tout espoir était perdu pour lui ; mais comme il avait l'esprit fin et retors, il se jura bien de défendre sa vie par tous les moyens possibles et jusqu'à la dernière minute. Or, un de ses compagnons de captivité, qui devait subir le même sort quelques jours après, lui apprit qu'aux termes de la loi la tête d'un condamné à la décollation devait être tranchée d'un seul coup.

"N'est-ce que cela ?" répliqua joyeusement Peters. Eh bien ! je gage qu'avec la mienne le bourreau ne parviendra jamais à remplir son office."

Au jour fixé par le jugement, le patient sort de prison et, précédé de l'exécuteur des hautes œuvres, est conduit, avec tout l'appareil usité en pareil cas, jusqu'au lieu du supplice. Là se tiennent, revêtus de leur costume de cérémonie, les magistrats dont la loi exige la présence, comme pour rendre plus imposante encore cette suprême manifestation de la justice.

Peters monte d'un pas résolu sur l'échafaud et s'agenouille, avec le plus beau sang-froid du monde, devant le billot. Mais sa tête s'y trouve à peine posée qu'elle s'agite et se contorsionne, comme s'il avait une attaque d'épilepsie.

Le bourreau brandissait sa hache, cherchant à porter le coup décisif.

"Pour Dieu ! criait-il à son client, tenez-vous donc tranquille, que je fasse proprement ma besogne."

Mais plus le bourreau invitait Peters à l'immobilité, plus celui-ci roulait avec rapidité sa tête sur le billot.

Des magistrats ne savaient plus quelle contenance garder. Enfin, après s'être consultés entre eux, le doyen suspend l'exécution et s'approche du patient.

"Voyons, mon bon ami, lui dit-il, soyez donc plus raisonnable

et ne faites pas l'enfant. Modérez-vous, que diable ! et présentez docilement la tête au fer de l'exécuteur."

Cette bizarre invitation serait-elle l'origine du légendaire *guilotiné par persuasion* ?

Mais Peters n'a pas cette vertu ; et sa tête est prise de nouvelles convulsions. Cette agitation extraordinaire, les vains efforts et le dépit du bourreau, l'intervention étrange des magistrats, provoquent de toutes parts l'hilarité des spectateurs.

Enfin, de guerre lasse, Peters est reconduit à son cachot, pendant que les magistrats montent à l'Hôtel de Ville pour y délibérer. Une heure après, le président du tribunal, croyant avoir raison du condamné récalcitrant, fait dresser une potence et ordonne au bourreau d'y accrocher le patient. Mais cette fois ce sont les juges, flanqués de juristes, qui prennent fait et cause pour Peters ; ils déniaient au président le droit d'infliger un mode de supplice que n'a pas déterminé l'arrêt. A son tour, le public proteste en faveur du criminel :

"Vout-on, par hasard, assassiner l'assassin ?" s'exclament des gens nerveux.

Pour un peu, l'émeute gronderait dans Amsterdam.

Il fallut que le président du tribunal, dont la situation se trouvait déjà fort compromise, prit des mesures énergiques pour assurer la pleine et entière exécution du premier arrêt.

Ce pauvre Peters dut, lui aussi... s'exécuter.

PAUL D'ESTRÉE.

LUI !

Lui. — Quand l'un de nous mourra ?... je me retirerai à la campagne, je vivrai dans la nature, je...

Elle. — Mais, chéri, si c'était toi qui meures le premier ?...

Lui. — Moi ?... je... Ah ! ne pensons pas à des choses si épouvantables !

NOCTURNE

M. Gatien (qui entend marcher un voleur dans sa chambre). — Pardon, monsieur l'assassin, voudriez-vous être assez aimable de me passer mon revolver qui est là, derrière vous, dans le tiroir de la commode ?...

FAUTE DE MERLE...

L'évêque (au roi des cannibales). — Je regrette d'apprendre que vous mangez encore les missionnaires.

Le roi des cannibales (en manière d'excuse). — Bien, nous ne pouvons trouver rien de meilleur.

PAS TOUJOURS

Madame. — Justine, qu'ont dit ces dames quand tu leur as annoncé que j'étais sortie ?

Justine. — L'une d'elle a fait remarquer que le vendredi n'était pas toujours un jour malchanceux.

MAUVAIS SIGNE

Philidor. — Qu'est ce qui nous fait croire que votre fils qui est allé chercher fortune au Klondyke est mort ?

Celestin. — Ça fait près de deux mois qu'il ne m'a pas écrit pour me demander de l'argent.

BEAUCOUP, MÊME

Le juge. — Vous êtes accusé d'avoir battu votre femme.

Le prisonnier. — C'est vrai, Votre Honneur, et j'en suis fier.

Le juge. — Fier ?

Le prisonnier. — Beaucoup même, car elle pèse trente livres de plus que moi.

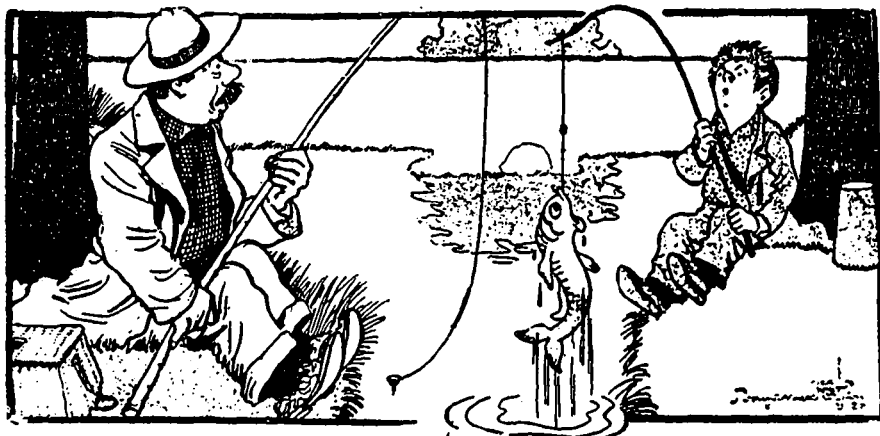
MAUVAISE APPARENCE

Le propriétaire. — Le loyer de cette chambre est de trois piastres par semaine. Est-ce que cela vous convient ?

L'étudiant. — Parfaitement.

Le propriétaire. — Alors vous ne l'aurez pas. Un homme qui accepte sans discuter un prix aussi exorbitant n'a pas l'intention de payer.

CHANGEMENT D'OPINION — (Suite et fin)



II

...Sale gosse, va, petit voyou ! si ça ne ferait pas mieux d'aller à l'école.